

tiers vaut \$82, il n'a reçu d'eux que \$7. Les choses sont si mêlées entre le pêcheur et les canneteurs, que les pêcheurs ne reçoivent rien, mais sont endettés à la conserve, qui retient leur bateau et leurs attirails comme garantie, et donc ils n'ont rien à offrir au tireur du bateau. Ce dernier a demandé au magistrat de lui accorder jugement contre le canneteur qui a reçu le poisson, et la cause est encore pendante *subjudice*. Ces deux causes viendront comme causes d'épreuves, et les décisions affecteront un nombre de personnes semblablement situées. Une klootchman était en trouble sérieux, et vint chez le magistrat. Elle avait perdu ses billets de temps qu'elle avait reçu de son patron Chinois, et lorsqu'elle fut chez John et lui raconta ceci, il produit deux billets semblables aux siens, et avec le même numéro, qu'il avait payé à quelque personne, et il refusa de les payer de nouveau. Une poursuite s'éleva, et la chose fut plus tard réglée par le Chinois en lui payant, à elle, la moitié et les frais. Après cela la klootchman partit pour emballer en voyage vers chez-elle, et elle n'était pas bien éloignée lorsqu'elle découvrit qu'elle avait perdu ses billets. Ce qui sera fait maintenant n'est pas révélé, mais il est probable que les Chinois paieront immédiatement la balance due. Ceux qui ont veillé les événements de près pendant la saison ont appris un nombre de leçons tout-à-fait utiles. Notre meilleure saison a démontré être la pis pour les pêcheurs. Pourquoi? Les pièges ont démoralisé leur commerce, et l'étranger ou l'élément étranger a été de beaucoup trop grandement représenté parmi eux. Dans l'un et l'autre de ces cas il peut, et devrait y avoir, un plus grand contrôle d'Ottawa qu'il y a. Qu'est-ce qui empêcherait que le poisson soit pris au piège—s'il faut se soumettre au piège—canneté à une ou deux conserves, situées, disons, à la Pointe Roberts, propre pour la prompte distribution, et que toutes les autres conserves soient fournies par des pêcheurs, c'est-à-dire, par des pêcheurs Anglais pêchant dans les eaux Anglaises; encore, est-il jugé plus important, si réellement, il en est véritablement ainsi, que le porteur de la licence soit sujet Anglais, lorsque l'un et l'autre, le pêcheur et le tireur de bateau peuvent librement obtenir de l'emploi à la pêche, qui sont des étrangers d'un ordre déterminé? On est en dedans de la marque en disant qu'au moins un tiers de ceux qui étaient engagés à la pêche cette année étaient des étrangers. Des Japonais seuls au-dessus de 1,500 ont fait la pêche en ce lieu, et quoique beaucoup de ceux-ci sont naturalisés—d'une manière—on croit qu'une grande partie sont de nouveaux venus. Un nouveau changement a été effectué par quelques-unes de nos conserves, par l'emploi de travailleurs blancs sur une grande étendue, cette année, pour l'ouvrage de l'intérieur. Une en particulier, la conserve Star, sous la direction de M. Costello, emploie un nombre de femmes blanches et des jeunes garçons dans les différents départements du travail. Les résultats ont été très satisfaisants en tout, et on espère que l'année prochaine on aura beaucoup plus de colons ici, et que les hommes, les femmes et les enfants seront tous occupés à recueillir la moisson de la mer. Comment disposer des rebuts de poisson est encore avec nous une question dans toute sa grandeur. Une suggestion mérite considération au moins. C'est que le Gouvernement prenne la chose en main comme affaires de commerce eux mêmes, et la conduise au degré de l'expérience. Pour aider à l'effectuer, ils pourraient taxer chaque conserve, disons \$10 pour chaque 1,000 caisses déposées. Ils n'auraient qu'à ajouter un semblable montant. Si la besogne est un succès ils pourront se dispenser de la taxe. Aussitôt qu'il aura été démontré que l'œuvre est un succès, on pourra facilement se procurer de bonnes gens d'affaires à la prendre en main indépendamment et acheter leur établissement. Ce procédé empêchera effectivement la friction, et pourrait devenir un aide de grand prix au Département de l'Agriculture.

Parlant localement, le trafic parmi nos gens de commerce a été bien conditionné; l'élan du Klondike a contribué en grande partie à le rendre ainsi. Les travailleurs, généralement, ont trouvé de l'emploi pendant la dernière saison, et les Unions commencent à s'accroître et augmenter en nombre, qui, pour le moins, est très encourageant. La dernière addition aux Unions du Travail est la formation d'une branche de la Société des Ingénieurs Amalgamés avec une liste d'au-delà de 30 membres. La perspective d'ouvrage pour cet hiver est incertaine.

Notre sincère espérance est que votre Treizième Congrès Annuelle soit un grand succès et que vous vous réunirez à Winnipeg l'année prochaine. Nos égards à tous.

GEO. BARTLEY,

Membre du Comité Exécutif pour la C. A.